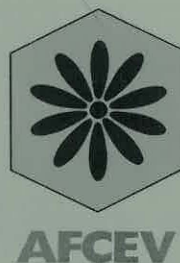


FAUT-IL SAUVER LES MAUVAISES HERBES ?

*Colloque
Gap, 9-12 Juin 1993*



PROJET DE CREATION DANS LA DRÔME D'UN « CONSERVATOIRE » DES PLANTES MESSICOLES

FATON Jean-Michel
Conservateur de la Réserve Naturelle des Ramières
26120 LA BAUME-CORNILLANE

1) Motivations et genèse du projet

Lors de l'inventaire botanique de la Réserve Naturelle des Ramières du Val de Drôme, deux espèces végétales messicoles protégées très intéressantes ont été rencontrées en limite de la réserve, dans la zone lisière des cultures de céréales. Il s'agit de l'Etoile de Bethléhem (*Ornithogalum nutans* L., Liliacée) et surtout de la Nigelle de France (*Nigella gallica* Jord., Renonculacée) espèce ibéro-provençale presque totalement disparue¹ en France.

Par ailleurs, Jacques-Henri LEPRINCE de la FRAPNA a découvert d'autres plantes messicoles intéressantes dans la Vallée de la Drôme (notamment des espèces protégées comme 2 espèces de Tulipes sauvages : *Tulipa sylvestris* L. et *T. præcox* Ten.).

Au vu de l'avis de D. FILOSA, le Comité de Gestion de la Réserve Naturelle des Ramières propose le projet de création de ce conservatoire en partenariat avec le Conservatoire Botanique Alpin de Gap-Charance (Conservatoire compétent pour les départements alpins).

Le Conseil Régional Rhône-Alpes et le Ministère de l'Environnement ont été sollicités pour le financement, et le DAVD (District d'Aménagement du Val de Drôme) propriétaire foncier, met à disposition de terrains à cultiver à proximité de la Réserve Naturelle.

2) Description du projet

Les espèces végétales concernées par ce projet sont des espèces messicoles rares ou menacées originaires du Sud-Est de la France.

Le Comité de Gestion de la Réserve Naturelle assure la maîtrise d'ouvrage de ce projet. Il agit sous la direction scientifique et technique du Conservatoire Botanique Alpin de Gap.

Les cultures de plantes seront mises en place sur des terrains agricoles en deux étapes:

- Phase 1 : expérimentation et multiplication des semences sur des terrains appartenant au DAVD,
- Phase 2 : expérimentation de réintroduction de certaines de ces espèces sur des zones cultivées privées. Des conventions pourraient être passées avec des agriculteurs travaillant selon des méthodes d'agriculture biologique. De telles conventions pourraient être proposées à d'autres partenaires (autres agriculteurs, société des autoroutes, SNCF...) pour comparer les résultats.

Le passage de la phase 1 à 2 ne pourrait se faire qu'avec l'accord des partenaires de ce projet.

3) Lieux d'implantation

¹pas plus de 3 ou 4 stations en FRANCE, parfois éphémères, d'un très petit nombre d'individus en Basse-Provence et dans le Tarn.

Le comité de gestion dispose (affermage pour 20 ans) d'un jardin potager d'environ 400 m² et d'un champ de 0,5 ha autour de la Maison de la Réserve sur la commune d'Allex. Ces terrains, non cultivés depuis environ 5 ans, sont propices aux cultures des messicoles. Ces cultures pourraient être utilisables également pour l'information du public.

Ce jardin est ouvert au public depuis le printemps 1996.

4) Collection et production des semences des plantes messicoles

Les semences nécessaires à la constitution des collections et des programmes de sauvegarde, pour les espèces menacées, seront récoltées selon les protocoles standards définis par les Conservatoires Botaniques Nationaux. En ce qui concerne les espèces végétales protégées par la Loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature, ces opérations de prélèvement et de mise en culture ont obtenu l'autorisation du Ministre de l'Environnement.

Afin de limiter le brassage génétique et de réduire les risques de "pollution génétique", phénomène au demeurant mal connu, entre les différentes souches à conserver, un code de procédure particulier sera établi, espèce par espèce, ou par catégorie d'espèce. En particulier, les semences prélevées concerneront en tout premier lieu les espèces vivant dans la Vallée de la Drôme et dans la mesure où les prélèvements ne mettent pas en péril les populations sauvages locales.

Le prélèvement de parties végétatives (exemples : bulbes de tulipes) sera également envisagé, pour permettre leur multiplication par clonage des bulbilles.

La plus grande partie des semences sera mise en culture pour multiplication et production de nouvelles semences. Les méthodes de culture de ces messicoles devront être variées ou être le mieux adaptées au cycle végétatif de chaque espèce. Ceci permettra également d'éviter une action sélective sur les souches de collection. Elles se rapprocheront des méthodes culturelles traditionnelles, type céréales d'hiver.

Certaines espèces, tulipes en particulier, se reproduisent aisément par multiplication végétative. Dans ce cas, les techniques culturelles utilisées mettront à profit ce type de reproduction qui a l'avantage de perpétuer le pool génétique initial. Des protocoles de mise en culture et de multiplication seront définis et adaptés au cas par cas.

5) Contrôle des espèces indésirables

Des techniques culturelles appropriées devront être mises en place pour éviter la prolifération des espèces rudérales gênantes comme par exemple l'Ambrosie (*Ambrosia artemisiifolia*).

6) Extension de l'action conservatoire aux arbres fruitiers

En complément, sur l'ensemble des terrains disponibles, il pourrait être envisagé la plantation d'arbres fruitiers rares, variétés rustiques et races anciennes locales originaires de la Drôme. Le Conservatoire Botanique de Gap pourrait fournir une partie des plants et greffons. Cependant ce projet ne pourrait se réaliser qu'avec l'aide de partenaires locaux motivés.

7) Communication et pédagogie

L'association de plantes messicoles très populaires (coquelicots, bleuets, tulipes) et à forte valeur patrimoniale (collections de messicoles très menacées) facilitera la mise en valeur pédagogique auprès du public.

Une partie des réalisations du "conservatoire" sera ouverte au public. En effet, nous pensons que le sujet est de nature à sensibiliser un vaste public à la protection de la flore sauvage de notre région, en associant un projet d'intérêt écologique et culturel. Grâce à la Maison de la Réserve, l'information et la pédagogie seraient de qualité.

Remerciements

Plusieurs botanistes m'ont aidé pour constituer ce dossier, notamment Monsieur Denis FILOSA (auteur d'un rapport très détaillé sur les messicoles de Lubéron), Messieurs Jacques-Henri LEPRINCE et André CHARRAS de la FRAPNA Drôme et Messieurs Jean-Charles VILLARET et Luc GARRAUD, responsables techniques du Conservatoire Botanique Alpin.